

INFOS COMMUNALES **St Médard** **Janvier 2012**



COMICE DES 4 CANTONS

UN WEEK END A RETENIR

Samedi 23 et dimanche 24 juin 2012, c'est le comice des 4 Cantons organisé cette année par le canton de Chazelles sur Lyon.

Evènement important pour notre territoire puisqu'il est une vitrine Agricole, Artisanale, Commerciale, entouré d'une animation Culturelle grâce à la participation de chaque commune et à leurs associations.

Le thème choisi « CARNAVAL » est très vaste et encourage une participation nombreuse dans le défilé du dimanche après-midi.

Depuis des décennies, ST MEDARD participe au comice de CHAZELLES. Aujourd'hui, il nous paraît difficilement envisageable que notre village soit le seul du canton non représenté.

Aussi, nous invitons tous les bénévoles à une **réunion le 9 février à 20 h** (grande salle de la mairie) pour commencer à mettre en place cette manifestation. (toutes les idées sont les bienvenues ainsi que les « bricoleurs »)

Cette préparation est un moment de convivialité qui a toujours resserré les liens entre tous les habitants du village (nouveaux et anciens, jeunes et moins jeunes).

Nous comptons sur vous

EXPRESSION DES HABITANTS SUR L'AVENIR DE L'URBANISME DANS LA COMMUNE

Nous vous rappelons que la commune a voté le 25 novembre 2011 une révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme. Les premiers travaux de la commission ont commencé et les élus aimeraient connaître le sentiment des habitants sur l'urbanisme actuel et sur son futur développement.

Pour cela un cahier de concertation est ouvert au secrétariat de la mairie. N'hésitez pas à venir exposer vos idées d'aménagement, vos remarques sur l'existant, vos questions et même votre désaccord. L'avenir de notre commune nous concerne tous. N'attendez pas trop longtemps car ces travaux de révision ne devraient durer que quelques mois.

COMPTE RENDU du Conseil Municipal du 27 janvier 2012

Etaients présents : Evelyne FLACHER – Nicole THOLLOT - Alphonse PALLANDRE – Christian SANIAL – Gérard ALIX - Laure TRONCHON - Daniel VAUDABLE - Odile GIRAUD – Christian PRAL – Nathalie MAZET

Absents et excusés : Gérard ALIX - Hervé CHEMIN

SOMMAIRE

- **REDEVANCE ASSAINISSEMENT**: Nouveau calcul de la redevance assainissement suite aux observations de la Sous Préfecture – Application du nouveau taux de TVA .
- **REUNION AVEC LES ASSOCIATIONS** : Compte rendu de la réunion et demandes des associations.
- **DOSSIERS EN COURS**: 1^{er} travaux de la commission COCA pour l'entrée du bourg – Révision PLU – Abandon de terrain communal lieu dit Le Blanc -

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Pour tenir compte des observations de la Sous Préfecture le conseil décide d'annuler la délibération du 16 décembre 2011 fixant le tarif de la redevance assainissement pour 2012.

En effet, depuis l'arrêté du 6 août 2007, il existe un plafonnement du prix des abonnements pour les services d'eau et d'assainissement dans le but d'inciter les consommateurs à économiser l'eau.

Toutefois afin d'équilibrer le budget d'assainissement , il est nécessaire que la recette de la redevance assainissement en 2012 soit au moins égale à celle de 2011 pour un même volume d'eau traité.

Compte tenu de toutes ces informations le conseil municipal vote le tarif suivant pour la redevance assainissement due par tous les foyers raccordés au réseau communal d'assainissement :

- forfait fixe de 28€ pour tous les ménages
- forfait fixe de 14€ pour les personnes seules de plus de 65 ans
- forfait fixe de 14€ pour tous ceux qui arrivent ou qui partent en cours d'année
- forfait fixe de 28€ pour tous les propriétaires de maisons inoccupées et dont le compteur d'eau est toujours en service
- montant variable à raison de 0.57€ le m3 d'eau consommé avec un forfait de 25m3 par personne vivant au foyer pour les maisons bénéficiant d'un forage ou d'un puits servant à l'alimentation

Mauvaise nouvelle pour 2012, cette redevance sera soumise au nouveau taux de TVA à **7%** au lieu de 5.5%. Pour la commune cela n'aura pas d'incidence car le budget est rédigé hors taxe mais ce sera encore une **dépense supplémentaire pour les contribuables**.

Par contre les factures d'eau resteront avec une TVA à 5.5%.

REUNION AVEC LES ASSOCIATIONS

La réunion avec les associations du vendredi 13 janvier a permis de réaffirmer le soutien de la commune auprès des associations :

- prêt gratuit de la salle d'animation une fois par an pour une manifestation
- 2^{ème} prêt gratuit de la salle si deux associations se regroupent
- mise à disposition de la feuille d'information quasi mensuelle pour annoncer les événements associatifs
- relais de cette information par messagerie auprès des administrés qui ont communiqué leur adresse électronique
- installation d'un panneau d'affichage plus central pour toutes les informations des associations
- invitation gratuite donnée à tous les nouveaux habitants pour participer à une manifestation de leur choix en cours d'année (le coût financier sera supporté intégralement par la commune)
- calendrier des manifestations diffusé en dernière page de cette feuille d'infos
- aide morale et pratique à la préparation du comice des 4 cantons
- 2^{ème} édition du forum des associations dimanche 9 septembre 2012.

D'autres points ont été évoqués tels que les dégradations récurrentes du système de programmation du chauffage de la halle des sports. Un nouveau mécanisme électronique est à l'étude (nous n'avons pas encore le chiffrage). Il permettrait un réglage très précis de la température et des heures de chauffage. Reste à trouver le meilleur emplacement pour éviter sa manipulation par les personnes non autorisées.

DOSSIERS EN COURS

REVISION SIMPLIFIEE DU PLU

La première réunion du 23 janvier a permis de définir clairement les objectifs de cette révision simplifiée :

- la station d'épuration de Feytibout a une capacité de fonctionnement limitée, nombre de nouveaux branchements possibles, quelles solutions pour en augmenter le volume de traitement
- rester en conformité avec le projet d'aménagement et de développement durable défini dans le PLU voté en novembre 2005 prévoyant 3 à 4 nouvelles constructions par an
- maintenir les effectifs scolaires et l'ouverture de la 5^{ème} classe
- délimiter les zones urbaines où la voirie est insuffisante et dangereuse et en limiter l'extension

Tous les permis, pour une nouvelle construction, déposés depuis le 25 novembre 2011 se voient opposer un sursis à statuer. Bien entendu les agrandissements ou les rénovations ne sont pas concernés si le projet ne crée pas de nouveau logement.

Nous vous rappelons que cette révision simplifiée ne créera pas de nouvelles zones constructibles, ce n'est pas son objectif et légalement impossible .

ABANDON DE TERRAIN AU BLANC

Le conseil refuse à l'unanimité la deuxième demande de cession par la commune d'un espace communal situé au Blanc .

Le premier projet accepté en octobre pour la rétrocession aux riverains d'une partie de chemin rural non utilisée est en cours de traitement. Le conseil demande sa mise à l'enquête publique et les modalités pratiques seront annoncées lors du prochain conseil municipal du 2 mars 2012.

PROGRAMME VOIRIE 2013

Le programme voirie 2013 est déjà défini et portera sur l'aménagement des voies communales de la Baronnière et des Sagnes : mise en sécurité – limitation de la vitesse – cheminement des piétons – signalisation – éclairage .

Sur cinq bureaux d'études consultés, trois propositions sont parvenues en mairie découpées en 2 phases :

- première tranche ferme : montant forfaitaire pour la réalisation d'un avant projet sommaire sur l'ensemble du périmètre
- deuxième tranche conditionnelle : maîtrise d'œuvre complémentaire pour étude du projet, assistance aux contrats de travaux, direction de l'exécution des travaux et assistance aux opérations de réception. Pour cette 2^{ème} tranche les honoraires du bureau d'études sont calculés selon un pourcentage sur le coût prévisionnel des travaux.

Le conseil décide de retenir le bureau d'ingénierie PVI de St Etienne avec un forfait de 3 300€ HT pour la 1^{ère} phase et une mission complémentaire fixée à 4.7% sur le coût prévisionnel des travaux arrêtés au stade de l'avant projet.

SENTIER PAYSAGE

La signalétique du sentier « paysagé » sera confiée à l'entreprise 3D Signalétique de Chazelles sur Lyon (voir le dernier compte-rendu du 16 décembre 2011).

Afin d'apporter une large information sur la commune trois panneaux supplémentaires sur l'agriculture seront ajoutés au devis initial .

La commission présentera au prochain conseil un chiffrage complet du projet lorsque le mode de réalisation des panneaux explicatifs sera arrêté . En effet nous avons le choix entre de la gravure (coût plus élevé mais meilleure tenue dans la durée) ou de l'impression numérique (moins chère mais avec une moins grande résistance aux intempéries).

COCA – ENTREE DU BOURG

La commission a commencé à travailler sur l'aménagement de l'espace situé devant les salles paroissiales et les logements communaux. Dans cette surface seraient créés :

- un parking
- un jeu de boules
- un espace couvert sous le préau (accueil des marcheurs ou autres)
- un coin pique-nique
- un espace jeux pour jeunes enfants
- des toilettes.

Il reste à préciser les emplacements de tous ces équipements et à régler avec la paroisse l'accès à cette aire car une petite surface de l'accès est propriété du diocèse.

Ensuite nous pourrons passer aux demandes de devis en fonction des travaux retenus.

MATERIEL DE VOIRIE

Le conseil décide à l'unanimité de remplacer la petite tondeuse à gazon. Le coût de la réparation très élevé (515€) ne garantit pas un fonctionnement durable.

Une subvention sera demandée au titre de l'enveloppe cantonale pour une acquisition s'élevant à 836€.

MUR EXTERIEUR ECOLE PUBLIQUE COTE NORD

Le mur de la cour de l'école côté nord est en très mauvais état. Une réfection complète est nécessaire. Elle sera confiée aux employés communaux pendant les vacances de février, si la météo le leur permet.

INFOS COMMUNALES

SECRETARIAT MAIRIE

Fermeture exceptionnelle de la mairie lundi 20 février 2012

BIBLIOTHEQUE

Un échange important de livres a eu lieu le mercredi 25 janvier : 300 livres adultes et autant chez les enfants dans toutes les catégories : romans – policiers – documentaires – BD – terroir ... tout ceci grâce à la médiathèque pour vous offrir un plus grand choix. Des livres réservés sont aussi arrivés.

De bonnes raisons pour vous rendre à la bibliothèque (les nouveaux adhérents sont toujours gracieusement et gratuitement accueillis) durant les heures de permanence :

SAMEDI et DIMANCHE de 10h à 11h 30

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Tous les jeunes, garçons et filles nés entre le 1^{er} janvier 1996 et le 31 mars 1996 doivent se faire recenser avant le 31 mars 2012.

Il suffit de se présenter au secrétariat de la mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille des parents. Une attestation leur sera remise.

Cette démarche est indispensable pour être inscrit sur les listes électorales à 18 ans, passer le permis de conduire et se présenter aux examens.

INFOS ASSOCIATIVES

MJC LOISIRS AU VILLAGE

CENTRE AERE - OFFRE D'EMPLOI ANIMATION

Familles Rurales « Chevrières » et la MJC Loisirs au village « St Médard » recrutent conjointement un(e) **directeur (trice) BAFD ou équivalent** pour la création d'un centre de loisirs « petites vacances » à partir d'avril 2012 sur la commune de Chevrières et le centre aéré de l'été sur la commune d'Avezieux du **09 juillet au 03 août 2012**.

Pour l'été 2012, nous attendons comme chaque année vos candidatures en tant que **titulaires du BAFA, stagiaires BAFA et non diplômés** afin de pouvoir constituer une équipe dynamique et un programme sympa pour petits et grands.

N'hésitez pas à vous renseigner...c'est l'assurance d'un job à chaque vacances !!!

Il s'agit d'établir un programme pour des enfants de 4 à 12 ans et d'organiser les minis camps pour chaque tranche d'âge ; tout en respectant le budget prévisionnel alloué.

Merci de vous faire connaître au plus tôt en envoyant CV et lettre de motivation

Nerieux carole « caco-fredo@hotmail.fr »

Miraudon

42330 St Médard en Forez

À bientôt !!

SAINT MEDARD BASKET

Le club de basket organise comme chaque année un repas dansant , au menu : crudités, poulet basquaise, fromage et dessert

SAMEDI 10 MARS 2012

A partir de 19h 30 à la halle des sports de la Chevillonnière

Nous comptons sur vous ! Invitez vos amis, vos voisins à venir faire la fête et passer une agréable soirée.

Pour une bonne organisation, vous voudrez bien retourner le coupon d'inscription ci-dessous, avec le règlement aux responsables d'équipes **avant le 27 février 2012.**

L'organisation de cette soirée représente un gros travail, l'aide de chacun est précieuse :

- le vendredi soir 9 mars à partir de 20h 30 à la halle des sports pour la mise en place du matériel
- le samedi matin 10 mars pour finir l'installation
- le dimanche matin 11 mars pour le rangement et le nettoyage.

Nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire, pour donner un coup de main, sur le planning placé à cet effet à la halle des sports. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter après 19h :

Françoise BLANCHON 04 77 94 03 93 ou Isabelle BARBIER 04 77 94 17 64



NOM Prénom

Nombre d'adultes X 15€ =

Nombre de jeunes (8 à 18 ans) X 12€ =

Nombre d'enfants (- de 8 ans) X 8€ =

TOTAL =



Un Carnaval à Saint-Médard...Le 21 février prochain...

Petits et grands on en rêve tous un peu.....Et pourquoi pas ?

Si l'idée vous séduit et que vous vous sentez partants pour l'aventure, pour organiser des activités et animations autour de ce thème, faire une fête tous ensemble, mais en toute simplicité, alors rendez-vous le vendredi 10 février à 18h30 à la salle d'animation pour que l'on en discute...

Marche pour tous

Les marcheurs du lundi vous invitent à les rejoindre lors de leurs prochaines sorties :

Lundi 13 février - Lundi 12 mars - Lundi 16 avril - Lundi 14 mai - Lundi 11 juin
Rendez-vous à 13h 30 devant la mairie .



VENTE DE PIZZAS

Le Comité d'Animation en partenariat avec la Boulangerie de ST MEDARD EN FOREZ, vous proposent une vente de pizzas pour financer une partie des sorties scolaires et animations des enfants.

La vente se fera uniquement sur commande, à l'aide du bon ci-dessous qui devra être retourné à l'école pour **LE LUNDI 06 FEVRIER** (accompagné du règlement).

La distribution des pizzas aura lieu LE VENDREDI 10 FEVRIER de 16 h 30 à 17H30 dans la cour de l'école. Pour les personnes qui ne peuvent pas les récupérer avant 17h30, les pizzas seront à la boulangerie (merci de l'indiquer sur votre bon de commande*). Les pizzas seront faites le jour même, vous pourrez donc les congeler sans problème.

Merci de retourner votre bon de commande dans **la boîte aux lettres du comité d'animation située dans la rue de l'école** ou de le remettre à Kiri ou Evelyne.

Merci d'avance pour votre participation.



BON DE COMMANDE

(A retourner à l'école pour le LUNDI 06 FEVRIER dernier délai)

NOM :

*Livraison : école

PRENOM :

boulangerie :



GRANDES PIZZAS	Prix unitaire	Quantité	Montant total
FROMAGERE (tomate – emmental)	7.00 €		
ROYALE (tomate - jambon - champignons - emmental)	8.00 €		
CHORIZO (tomate – chorizo - emmental)	7.50 €		
SAUMONETTE (crème fraîche – saumon – mozzarella – oignon – aneth)	9.50 €		
4 FROMAGES (tomate - emmental – chèvre – mozzarella - bleu)	9.50 €		
MERGUEZ (tomate – merguez – emmental)	8.00 €		
FOREZIENNE (tomate – fourme -emmental)	7.50 €		
TARTIFLETTE (crème épaisse - pommes de terre - lardons – oignon – reblochon - emmental)	9.00 €		
MONTANT TOTAL (chèque à l'ordre du Comité d'Animation de l'Ecole de St Médard)			

Nouvelles de la MJC :

Rappel : le **17/03/2012**, nous accueillons la troupe de théâtre « **Les amuse-Gueules** » qui vont nous interpréter « Bienvenue chez les fou ... rires »

Si vous voulez passer un moment hilarant, alors ne ratez pas cette occasion pour venir à 20h30 à la salle des fêtes du village.

Les réservations sont vivement recommandées dès à présent au 06-28-32-30-67 ou damien.tronchon@yahoo.fr (le prix est de 10€ ou de 7€ pour les enfants de – de 16 ans et les adhérents à la MJC).

Le relais des Saint Médard : L'équipe est désormais quasiment constituée puisqu'il ne manque plus qu'un coureur. L'organisation bat son plein ainsi que les premiers footings de préparation qui ont vu le jour.

Si un dimanche matin vous croisez une troupe de 15 fous furieux dans leur collant moultant, n'accélérez pas pour les écraser mais faites juste un petit « tut tut » pour les encourager

Vous pourrez trouver des nouvelles fraîches de tout ceci en allant sur le site de Luis Dafonte dans la rubrique « Actualités »

<http://www.stmedardenforez.free.fr/index.php/actualites-breves/coueurs-saint-medard>

Cela nous permet de rebondir sur l'utilisation de ce site par les habitants de Saint-Médard, nous ne voulons plus entendre de personne, ayant accès à internet, nous dire qu'elle n'a pas été au courant de tel ou tel évènement, en allant sur ce site, vous avez tout ce qui se passe sur la commune !!!

Alors cliquez sans modération : <http://www.stmedardenforez.free.fr>

Et nous profitons encore pour remercier Valérie et Luis pour le travail de communication qu'ils font pour notre commune.

Dernière minute

Activités manuelles pour les 4-10 ans

le **mardi 14 Février** sur le thème du carnaval animé par Sophie Rabut

Réservation au 04-77-94-12-10 (prix de 2€ + la carte MJC)

A bientôt, La MJC

MARCHE DES MOULINS - Dimanche 4 mars 2012

Le tracé des nouveaux parcours peut être consulté en mairie. L'organisation et le bon fonctionnement de cette manifestation nécessitent l'aide de nombreux bénévoles .

Avant la marche :

- nettoyage et remise en état des chemins empruntés
- aide au balisage, sécurité

Le jour de la marche :

- inscriptions à partir de 8 heures (présence dès 7h 30)
- relais : Le pont blanc - Moulin Feuillet – Le Bret – Le Bessy
- aide dans la salle d'animation pour la préparation des salles, l'accueil des randonneurs, la préparation de la soupe à l'oignon, le service et le rangement

Pour une bonne organisation, merci de vous inscrire à l'aide du coupon réponse ci-contre à déposer en mairie avant le 14 février 2012.

Organisateurs que vous pouvez contacter pour plus de renseignements :

- QUIPROQUO : Yvette CHOLLET - COMITE POUR ST MEDARD : Bernadette PERBET
- FNACA : André GRANGE - COMITE DES FETES : Liliane BOURGIN
- LOISIRS AU VILLAGE : Damien TRONCHON - COMITE D'ANIMATION DE L'ECOLE : Kiri LIM
- BASKET CLUB : Robert CHERMETTE

✂ -----

Coupon réponse à retourner en mairie pour le mardi 14 février 2012

NOM :Prénom :

Téléphone :

HORAIRE

Je pourrai aider à la préparation et balisage des parcours

Dimanche 4 mars matin

Dimanche 4 mars après midi

Je peux être en salle

Je peux être sur un relais

Toute la journée

Autres propositions ou disponibilités

✂ -----

CALENDRIER MANIFESTATIONS 2012

- **Samedi 4 février** en soirée, spectacle CARTON JAUNE organisé par l'école de musique Aveizieux St Médard
- **Mardi 21 février** après-midi et soirée carnaval (sous réserve des résultats de la réunion de préparation du 10 février)
- **Dimanche 4 mars** dès 8h, marche des moulins organisée par la Fédération Fête des Fleurs et une majorité des associations de la commune
- **Samedi 10 mars** en soirée, à la halle des sports repas dansant du club de basket
- **Samedi 17 mars** soirée zygomatique, théâtre AMUSE GUEULES organisé par la MJC Loisirs au Village
- **Samedi 24 mars** soirée théâtre avec QUIPROQUO la troupe de St Médard
- **Samedi 31 mars** matinée vente de brioches par les élèves de l'école de musique
- **Samedi 12 mai** audition des élèves de l'école de musique
- **25,26 et 27 mai** relais de course à pied pour rallier St Médard sur Ile (35)
- **Samedi 2 juin** à l'église concert de chorales
- **Vendredi 22 juin** fête de la musique dans la rue avec repas en plein air
- **Dimanche 24 juin** défilé à Chazelles pour le comice des 4 cantons
- **Vendredi 29 juin** kermesse de l'école publique
- **Dimanche 9 septembre** forum associatif
- **Samedi 27 octobre** repas des aînés organisé par le comité des fêtes